

INITIATION À LA PRIÈRE

par Origène (II^e-III^e siècles)

Moyens pour prier comme il faut.

Je pense que celui qui prie comme il faut ou éveille les bonnes dispositions, en tirera grand profit. Et d'abord, celui qui s'adonne à la prière s'y dispose en se mettant en la présence de Dieu, il lui parle comme à quelqu'un qui est là et qui l'écoute. Il est des images, des souvenirs qui troublent l'imagination et l'esprit qu'ils envahissent ; par contre, il est bénéfique de se souvenir de Dieu en qui nous croyons, qui perce les mouvements les plus secrets de notre âme, soucieuse de plaire à ce Présent qui le voit, qui sonde les reins et scrute les cœurs.

Admettons même que celui qui dispose ainsi son cœur à la prière n'en retirât pas d'autre fruit, cette disposition spirituelle à la prière, par elle-même, constitue déjà un réel bienfait. Que de fautes elle évite, que d'actions bonnes elle provoque, ceux-là le savent qui font l'expérience de la prière continuelle. Si déjà l'exemple et le souvenir d'un homme illustre et sage nous porte à l'imiter et souvent nous arrête sur une pente glissante, à combien plus forte raison, la pensée de Dieu, notre Père commun, unie à la prière vient-elle au secours de ceux qui savent être en présence d'un Dieu, à qui ils parlent, qui les voit, les écoute ?

L'Écriture confirme ce que nous venons d'exposer. Celui qui prie doit « lever au ciel des mains pures » (1 T 2, 8), pardonner les fautes d'autrui, envers lui, bannir de son cœur tout sentiment de colère ou de rancune. Il lui faut désencombrer l'esprit au moment de la prière de toute préoccupation étrangère ou qui ne se rapporte pas à la prière. Quelle source de bien-être ! Paul n'enseigne-t-il pas dans la première lettre à Timothée : « Je veux donc qu'en tout lieu les hommes prient et qu'ils lèvent au ciel des mains pures, sans colère ni dispute » (Ibid.).

Le prophète David parle de bien d'autres dispositions que le juste apporte à la prière. Nous n'hésitons pas à citer ses propres paroles, afin de mettre en lumière l'utilité de cette préparation à la prière pour celui qui se confie à Dieu, quand bien même il ne tirerait aucun autre avantage. « Vers toi j'ai levé mes yeux, prie David, qui habites les cieux » (Ps 123, 1). Et : « Vers toi, j'élève mon âme, ô Dieu » (Ps 25, 1). Les yeux sont levés en esprit, quand ils ne collent pas aux biens de la terre, et n'en sont pas éblouis ; qu'ils s'élèvent à une telle hauteur, au point de contempler que Dieu seul et lui parler humblement et avec modestie.

Ces yeux ne sont-ils pas déjà comblés, d'avoir contemplé sans voile la gloire de Dieu, d'avoir été transfigurés en cette même image, de plus en plus resplendissante (2 Co 3, 18) ? Ils reçoivent, comme un rayon de l'intelligence divine, selon qu'il est écrit : « Tu as levé sur nous, la lumière de ta face, Seigneur » (Ps 4, 7).

L'âme soulevée qui suit l'Esprit et se dégage du corps, non seulement suit l'Esprit mais habite en lui, comme il est écrit : « Vers toi, j'élève mon âme » (Ps 25, 1). Cette âme ne quitte-t-elle pas sa condition pour devenir spirituelle ?

Le pardon des injures est le plus grand acte de vertu, au point de renfermer en abrégé toute la loi, selon le prophète Jérémie : « Je n'ai rien commandé à vos pères, à leur sortie de l'Égypte ; voici ce que je leur commande : Que chacun pardonne à son prochain dans

son cœur » (Jr 7, 22-23 ; Za 7, 10). Si nous nous disposons à la prière par le pardon, nous gardons le commandement du Sauveur : « Si vous êtes debout pour la prière, pardonnez si vous avez quelque chose contre quelqu'un » (Mc 11, 25). Ce faisant, nous avons acquis déjà le meilleur des biens.

Je parle toujours dans l'hypothèse où le seul fruit de notre prière serait d'apprendre comment il faut prier et d'agir en conséquence. Il est clair que celui qui prie de la sorte, qui se fie à la puissance de celui qu'il invoque, alors qu'il parle encore, il l'entendra dire : « Me voici », à condition d'écartier avant de prier toute objection contre la providence. C'est le sens des paroles : « Si tu élimines de chez toi les chaînes, les gestes de menace et toute parole de murmure » (Is 58, 9).

Celui qui accepte les événements comme ils arrivent est, en effet, libre de toute chaîne ; il ne lève pas une main menaçante contre Dieu qui conduit tout pour notre progrès. Il ne murmure pas dans le secret de son cœur, quand il ne peut pas être entendu des hommes. Ce murmure caractérise les mauvais serviteurs, qui n'osent pas critiquer ouvertement les ordres de leur maître ; ils grommellent, en secret, sournoisement contre les événements de la providence, comme s'ils voulaient dissimuler au Seigneur de l'univers le sujet de leur mécontentement.

C'est à mon avis, le sens de ce qui est écrit dans Job : « En tous ses malheurs, Job ne pécha point de ses lèvres devant Dieu » (Jb 2, 10). Il est dit de lui avant son épreuve : « En tout cela Job ne pécha point devant Dieu » (Jb 1, 22). Le Deutéronome dit de même : « Prends garde de ne surprendre dans le secret de ton cœur un propos de vaurien, disant : Proche est la septième année », et la suite (Dt 15, 9).

Le monde de Dieu assiste celui qui prie.

Celui qui prie de la sorte, outre tous ces bienfaits, devient plus digne de s'unir à l'Esprit du Seigneur, qui remplit l'univers, la terre et le ciel dont parle le prophète « Est-ce que je ne remplit les cieux et la terre ? » (Jr 23, 24).

De plus, la purification dont nous avons parlé fait participer à la prière du Verbe de Dieu, qui se tient au milieu même de ceux qui l'ignorent, ne ferme l'oreille à aucune prière, et prie son Père avec celui dont il est le médiateur. Le Fils de Dieu est, en effet, le grand prêtre de nos offrandes, notre avocat auprès de son Père (1 Jn 2, 1). Il prie pour ceux qui prient, il plaide pour ceux qui plaident. Mais il refuse cette assistance fraternelle à ceux qui ne prient point par lui avec assiduité. Il ne considère pas comme sienne la cause de ceux qui négligent son précepte : « Il faut toujours prier, sans jamais se décourager » (Lc 18, 1).

Nous lisons dans l'Évangile : « Il leur dit encore une parabole pour montrer qu'il fallait toujours prier sans jamais se lasser : Il y avait dans une ville un juge », etc. Lc 18, 1. Et un peu plus haut : « Si l'un de vous a un ami qui aille le trouver au milieu de la nuit pour lui dire : Ami, donne-moi trois pains, car un de mes amis m'arrive de voyage et je n'ai rien à lui offrir » (Le 11, 5-6). Et un peu plus loin : « Je vous le dit : même s'il ne se lève pas pour les lui donner en qualité d'ami, il se lèvera du moins à cause de son importunité et lui donnera tout ce dont il a besoin » (Le 11, 8).

Celui qui croit à l'infaillible parole de Jésus peut-il ne pas être porté à prier avec insistance par ces mots : « Demandez, et l'on vous donnera, qui demande, reçoit » (Mt 7, 7-8). Le Père qui est bon donne le pain vivant à ceux qui le prient, et non pas la pierre que le diable présente comme nourriture à Jésus et à ses disciples, à ceux qui ont reçu du Père l'esprit d'adoption. Le Père accorde ce qui est bon et fait pleuvoir du ciel sur ceux qui le demandent. (Mt 7, 11 et Le 11, 13). [...]

Prier sans cesse.

La pratique de la vertu et la fidélité aux préceptes font partie intégrante de la prière ; il prie donc sans cesse celui qui lie la prière à l'action et l'action à la prière : c'est la seule manière de « prier sans cesse ». Ce qui revient à considérer toute la vie du saint comme une longue prière ininterrompue dont ce que nous appelons habituellement la prière n'est qu'une partie.

Cette dernière doit se renouveler au moins trois fois par jour, à l'exemple de Daniel, qui, trois fois par jour, se mettait en prière, au moment où un grand danger le menaçait (Dn 6, 10). Pierre lui aussi montait sur la terrasse, vers la sixième heure, afin de prier. La vision de la grande nappe retenue par les quatre coins et s'abaissant vers le sol, marquait la seconde de ces trois prières (Ac 10, 9, 10). David avant lui y fait allusion : « Dès le matin tu entends ma voix, dès le matin, je me tiens devant toi et je guette » (Ps 5, 3). Nous avons une allusion à la troisième de ces prières dans le passage : « J'élève mes mains comme un sacrifice du soir » (Ps 141, 2). Nous ne passons même pas le temps de la nuit sans prier, puisque David nous dit : « Au milieu de la nuit, je me lève pour te confesser, à cause des jugements de ta justice » (Ps 119, 62). Les Actes des apôtres rapportent également que Paul à Philippe, « au milieu de la nuit priait et chantait les louanges de Dieu avec Silas ; les autres prisonniers les entendaient » (Ac 16, 25).

Jésus lui-même prie et ne prie pas en vain, il obtient ce qu'il demande dans sa prière, alors qu'il ne l'obtiendrait peut-être pas sans prier. Qui de nous peut se permettre de ne pas prier ? Marc nous apprend en effet : « Le lendemain matin, encore en pleine nuit, il se leva, sortit et se rendit en un lieu solitaire, et là se mit en prière » (Mc 1, 35). Luc de son côté : « Un jour, quelque part, Jésus était en prière. Quand il eut fini, un de ses disciples lui dit... » (Lc 11, 1). Et ailleurs : « Il passa la nuit à prier Dieu » (Lc 6, 12). Voici comment Jean décrit sa prière : « Ainsi parla Jésus ; puis levant les yeux au ciel, il dit : Père, l'heure est venue, glorifie ton fils, afin que ton fils te glorifie » (Jn 17, 1). Et cette parole : « Je savais que tu m'exauces toujours » (Jn 11, 42), prononcée par Jésus et conservée par l'évangéliste, montre bien que celui qui prie toujours est toujours exaucé. [...]

Ce que nous devons demander.

Méditons à présent la parole : « Demandez les grandes choses et les petites vous seront données de surcroît ; demandez les biens du ciel et ceux de la terre nous seront accordés en sus ». Toutes les images et toutes les figures comparées à la réalité des biens véritables et spirituels sont faibles et terre à terre. Or le Verbe de Dieu qui nous exhorte à imiter la prière des saints, afin que nous demandions dans sa réalité ce qu'ils obtenaient en figure, nous rappelle que les biens célestes et d'importance sont signifiés par des valeurs terrestres et modestes. Comme s'il disait : vous voulez être spirituels ? Demandez dans vos

prières les biens du ciel et de conséquence, et les ayant reçus, vous hériterez du royaume des cieux : devenus grands, vous jouirez de biens plus grands. Pour ce qui est des biens de la terre et quotidiens, dont vous avez besoin pour vos nécessités corporelles, le Père vous les donne par surcroît, dans la mesure du nécessaire.

Les quatre formes de prière chez saint Paul.

Dans la première lettre à Timothée, l'Apôtre utilise quatre mots, qui caractérisent les quatre formes de la prière. Il nous faut citer le texte pour voir si nous entendons bien les quatre termes. Voici : « Je recommande donc avant tout qu'on adresse des supplications, des prières, des intercessions, des actions de grâces pour tous les hommes » (I T 2, 1).

À mon avis, la supplication est la prière de celui qui demande avec instance pour obtenir ce dont il a besoin. La prière proprement dite part d'un sentiment plus noble, elle glorifie Dieu et son objet est plus élevé. L'intercession suppose une plus grande confiance de la part de celui qui l'adresse à Dieu. L'action de grâces : la gratitude, jointe à la prière pour les biens obtenus ; elle veut exprimer la grandeur du bienfait aux yeux du bénéficiaire ou bien découvre au bienfaiteur, la grandeur de sa bienfaisance.

1) Exemples de supplication.

Comme exemples de la première forme on peut citer les paroles de Gabriel à Zacharie, qui avait probablement demandé à Dieu la naissance de Jean. L'ange lui dit : « Rassure-toi, Zacharie, ta supplication a été exaucée ; ton épouse Élisabeth te donnera un fils, que tu appelleras Jean » (Lc 1, 13).

Voyez aussi ce qui est écrit dans l'Exode, à propos du veau d'or : « Moïse suppliait le Seigneur Dieu et dit : Pourquoi es-tu en colère, Seigneur, contre ton peuple que tu as fait sortir d'Égypte par une grande puissance » (Ex 32, 11). Dans le Deutéronome : « J'ai supplié pour la seconde fois le Seigneur, comme la première : durant quarante jours et quarante nuits, je n'ai pas mangé de pain et je n'ai pas bu d'eau, à cause de tous les péchés que vous avez commis » (Dt 9, 18). Dans le livre d'Esther : « Mardochée supplia Dieu, en se souvenant de toutes les œuvres du Seigneur et dit : Seigneur, Seigneur, roi tout-puissant ! » (Est 13, 8). Esther elle-même « suppliait le Seigneur Dieu d'Israël, en disant : Seigneur, notre roi ! » (Est 14, 3).

2) Exemples de prière.

On trouve la prière proprement dite dans Daniel : « Azarias, debout, pria de la sorte, la bouche ouverte, au milieu du feu et dit... » (Da 3, 25). Et Tobie : « J'ai prié avec douleur, en disant : Tu es juste, Seigneur, toutes tes actions, toutes tes voies sont miséricorde et vérité. C'est un jugement vrai et juste que tu rends pour toujours » (Tb 3, 1-2). Le passage cité de Daniel a été marqué d'un obèle par les Juifs, parce qu'il ne se trouve pas dans l'hébreu, car ils rejettent le livre de Tobie parmi les non-canoniques ; je citerai donc la parole d'Anne dans le premier livre des Rois : « Elle pria le Seigneur et pleura avec des sanglots. Seigneur des armées, dit-elle, si tu daignes regarder l'affliction de ta servante », etc. (1 S 1, 10-11).

On lit dans Habacuc : « Prière d'Habacuc, le prophète, avec cantique. Seigneur, j'ai écouté ta voix et j'ai eu peur. Seigneur, j'ai réfléchi à tes œuvres, et j'étais dans la frayeur. On te reconnaîtra au milieu de tes animaux. Tu seras manifesté, quand les années se seront rapprochées » (Ha 3, 1). Ce dernier exemple montre bien que la prière est une invocation, unie à la louange.

De même dans le livre de Jonas : « Jonas pria le Seigneur son Dieu, dans le ventre de la bête, et il dit : De ma détresse, j'ai crié vers le Seigneur, et il m'a répondu; du sein de l'enfer, tu as entendu mes cris. Tu m'avais jeté au plus profond du cœur des mers, et les fleuves m'ont encerclé » (Jon 2, 2-4).

3) Exemples d'intercession.

Voici un exemple de la troisième forme de prière. L'Apôtre attribue la prière à nous, l'intercession à l'Esprit, qui est plus puissant et possède la confiance du Dieu, auquel il s'adresse : « Nous ne savons pas prier comme il faut ; mais l'Esprit lui-même intercède pour nous en des gémissements ineffables. Et celui qui scrute les cœurs connaît les pensées de l'Esprit : il sait qu'il intercède selon Dieu en faveur des saints » (Rm 8, 26-27). L'Esprit intercède avec insistance, mais nous nous prions.

On peut appeler également intercession la prière de Josué pour faire arrêter le soleil devant Gabaath : « Alors Josué parla au Seigneur, au jour où Dieu livra l'Amorrhéen à la merci des fils d'Israël, lorsqu'il les brisa à Gabaath, et ils furent brisés devant les fils d'Israël. Et Josué dit : Soleil, arrête-toi sur Gabaath, et Lune, sur la vallée d'Elom » (Jos. 10, 12).

Dans les Juges, me semble-t-il, Samson intercédait quand il dit : « Meure ma personne, avec les Philistins », et qu'il ébranla les colonnes si bien que la maison tomba sur les chefs et sur tout le peuple qui s'y trouvait (Jg 16, 30). L'Écriture ne dit pas explicitement que Josué et Samson « intercédèrent » mais « dirent ». Leurs paroles équivalent à une intercession, à bien interpréter le texte.

4) Exemples d'action de grâces.

Nous avons une action de grâces dans la parole de notre Seigneur : « Je te rends grâces, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux habiles et de l'avoir révélé aux tout petits » (Lc 10, 21). Le verbe « je te confesse » est ici l'équivalent de « je te remercie ».

Toutes ces formes de prière sont adressées de préférence au Christ.

On peut même adresser aux saints supplication, intercession et action de grâces ; les deux dernières (intercession et action de grâces) s'adressent non seulement aux saints mais même aux hommes. La supplication, elle, ne s'emploie qu'à l'égard des saints, à Pierre et à Paul, par exemple, pour qu'ils nous rendent dignes de recevoir le pouvoir qui leur a été donné de remettre les péchés. Si toutefois nous avons offensé quelqu'un qui n'est pas un saint, nous pouvons dès que nous en avons pris conscience lui demander de nous pardonner notre offense.

Si nous pouvons adresser aux saints toutes ces formes de prière, à plus forte raison, nous faut-il rendre grâces au Christ, qui par la volonté du Père nous a comblés de tant de bienfaits ! Nous devons également user d'intercession comme Étienne : « Seigneur, ne leur

impute pas ce péché » (Ac 7, 60), et imiter le père du lunatique qui demandait : « Seigneur, je te supplie, aie pitié de mon fils » (Lc 9, 38), ou de moi ou de tel autre.

Les biens du ciel et les biens de la terre.

Demander à Dieu des biens terrestres et futiles c'est désobliger celui qui nous ordonne de lui demander les biens du ciel, les biens de valeur, et dédaigne d'accorder ce qui est terrestre et futile. Quelqu'un m'objectera peut-être que Dieu accorde des biens matériels à ses saints, en raison de leurs prières ou de la parole de l'Évangile, où les biens terrestres et secondaires sont promis de surcroît. Voici ma réponse.

Lorsque quelqu'un nous donne un objet matériel, on ne peut pas dire qu'il nous donne l'ombre de cet objet (car il n'a pas l'intention de donner deux choses séparées, l'objet et son ombre mais l'ombre suit nécessairement l'objet donné), de même si nous considérons avec une certaine hauteur les grâces importantes que Dieu nous fait, nous pouvons dire que les biens matériels ne sont que l'ombre qui accompagnent pour les saints les grâces spirituelles, immenses et célestes, pour leur profit et selon la disposition de Dieu. Le Seigneur agit toujours avec sagesse, même si nous ne connaissons pas le mobile de chacun de ses dons. [...]

Il n'est pas étonnant que ceux qui reçoivent les bien qui projettent, pour ainsi dire, de telles ombres, n'obtiennent pas forcément une ombre identique et que quelques-uns n'en obtiennent même aucune. Ceux qui étudient retrouvent le même phénomène dans les corps. Les cadrans solaires à certains moments ne projettent aucune ombre, à d'autres, l'ombre se rétrécit ou s'allonge. Nous ne devons donc pas nous étonner si la sagesse divine, qui nous accorde les biens les plus précieux décide, pour des raisons mystérieuses qui nous échappent, selon les circonstances ou les dispositions de qui les reçoit, de ne les accompagner d'aucune ombre ou de les accompagner chez quelques-uns d'une ombre plus grande ou plus petite.

Celui qui recherche les rayons bienfaisants du soleil ne s'inquiète guère, une fois qu'il les a trouvés, de l'ombre, puisqu'il a obtenu l'essentiel. Que lui importe la présence ou l'absence d'ombre ? Une ombre plus longue ou plus courte ? Il en est de même pour nous : si nous possédons les biens spirituels, si nous sommes éclairés par Dieu sur les moyens d'acquérir les vraies richesses, peu nous chaut une chose aussi futile que l'ombre. Tous les biens de la terre, tous les charmes du corps ne représentent qu'une ombre légère et fugitive, comparés aux richesses du salut et de la sainteté, accordées par le Dieu de l'univers. Comment comparer des biens matériels avec « les richesses de la parole et de la science » (1 Co 1, 5) ? Quel homme, à moins de perdre la raison, mettrait en balance la santé du corps liée à la chair et aux os avec la santé de l'esprit, la force de la raison et la liberté du jugement ? Toutes les souffrances du corps, à la lumière de Dieu ne représentent qu'une piqûre, moins encore qu'une piqûre. [...]

Il nous faut donc prier, il faut prier pour obtenir les biens essentiels et vraiment grands, ceux du ciel ; il faut laisser à la discrétion de Dieu de disposer des ombres qui les accompagnent, car il sait ce dont nous avons besoin, avant même que nous ne le demandions.